

Études juridiques

Titre conféré

Master of Arts in Legal Studies (Etudes juridiques)

Options

Possibilité d'obtenir la mention «Etudes bilingues, français/allemand» et/ou «Prestations d'études en langue anglaise».

Langues d'études

Au choix, études en français, en allemand ou en français et allemand. Quelques cours sont également proposés en anglais.

Début des études

Les études peuvent débuter au semestre d'automne (septembre) ou au semestre de printemps (février).

Accès à des études de niveau supérieur

Doctorat

Le Master of Arts in Legal Studies (Etudes juridiques) s'adresse aux personnes désireuses d'acquérir de solides bases juridiques sans pour autant étudier le droit en branche unique. Il cible donc surtout les non juristes intéressés par le droit suisse dans le cadre de leur activité professionnelle ou les juristes titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger.

Les étudiantes et étudiants composent leur propre plan d'études, ce qui leur permet d'approfondir leurs connaissances juridiques en fonction de leurs intérêts personnels. Ils sont libres d'associer les branches obligatoires à d'autres branches.

La Faculté de droit de l'Université de Fribourg est la seule à proposer ce master.

Profil du programme d'études

En accord avec la personne responsable du Master of Arts in Legal Studies (Etudes juridiques), les étudiantes et étudiants composent leur propre plan d'études, ce qui leur permet d'approfondir leurs bases juridiques en fonction de leurs intérêts personnels. Ils font leur choix parmi les branches obligatoires proposées dans le cadre du bachelor: Introduction au droit, Droit civil, Droit des obligations, Droit public et Droit pénal. Ces branches sont complétées par celles des programmes de bachelor et de master choisies librement. Il est possible d'obtenir la mention «Etudes bilingues, français/allemand» et/ou «Prestations d'études en langue anglaise». Les étudiantes et étudiants sont libres de suivre leurs études dans une seule langue ou de passer un certain nombre d'examens en allemand et d'autres en français ou anglais afin d'obtenir ces mentions.

Profil fribourgeois

Le Master of Arts in Legal Studies permet aux non-juristes et aux

juristes titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger d'acquérir de solides bases en droit suisse. Cette possibilité est unique en Suisse. Bénéficiant des connexions mondiales du personnel enseignant, les étudiantes et étudiants ont l'opportunité d'assister à des cours ponctuels donnés par des professeurs et professeurs invités.

Débouchés

Ce programme d'études s'adresse aux personnes désireuses de disposer de connaissances juridiques suffisantes dans l'exercice de leur profession. Il prépare aux fonctions de direction et de conseil dans les administrations communales, cantonales ou fédérales, dans le domaine social, auprès d'associations, dans le secteur privé ou dans des organisations internationales. Il forme aussi de futurs diplomates, journalistes, responsables politiques, enseignantes ou enseignants, et spécialistes de l'informatique juridique.

Organisation des études

Structure des études

90 crédits ECTS, 2 à 3 semestres

Plan d'études

<http://studies.unifr.ch/go/6bar7>

Remarque

Les cours obligatoires sont des cours annuels qui débutent au semestre d'automne (septembre).

Admission

Les titulaires d'un **diplôme de bachelor ou de master non juridique délivré par une université suisse** sont admis au Master of Arts in Legal Studies (Etudes juridiques). Le même principe est appliqué aux titulaires d'un **diplôme de bachelor ou de master juridique ou non juridique délivré par une université étrangère** reconnu et jugé équivalent par l'Université de Fribourg.

Sont également admis les titulaires d'un **diplôme de bachelor d'une haute école spécialisée suisse (HES/HEP)**.

Contact

Faculté de droit
Rachele Tiziani Tanner, conseillère aux études et coordinatrice d'études

rachele.tizianitanner@unifr.ch

<http://studies.unifr.ch/go/fr-ius>